

Langues officielles—Loi

La présidente suppléante (Mme Champagne): Le député a parlé de l'esprit de cette mesure. Il commentait l'article 2 il y a une seconde à peine.

Nous avons discuté du projet de loi en général au cours des dernières heures et personne n'a protesté. Je crois que la Chambre doit donner un peu de latitude au député de Charlevoix (M. Hamelin) vu le peu de temps prévu pour débattre ce projet de loi. Le député de Charlevoix a la parole.

M. Hamelin: Je suis plutôt fier de l'article 42 qui stipule que le gouvernement s'est maintenant engagé à prendre toute mesure «de nature à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada ...». Voilà qui devrait rassurer la minorité anglophone du Québec. Je suis très fier de savoir que le gouvernement et le Parlement favoriseront l'épanouissement de cette communauté du Québec. Je suis au courant de ses inquiétudes. Nous avons besoin de cette communauté au Québec. Nous avons besoin d'une communauté anglophone forte.

[Français]

J'ai besoin aussi, au sein de ce gouvernement canadien, au sein de ce Parlement canadien, au sein de ce pays, de me sentir Canadien à part entière, *a full-fledged Canadian*. Et grâce à ce projet de loi, il y a d'autres mesures, et avec l'accord et la générosité de l'ensemble de mes collègues, je me sens aujourd'hui plus Canadien, et un Canadien à part entière. Je veux prendre ma place dans ce pays. Et, comme Québécois et comme francophone, qu'on soit du Québec ou hors Québec, je veux qu'on soit partout au pays des Canadiens à part entière, non pas dans l'arrogance, mais dans la tolérance, dans le respect mutuel, dans le respect des idées des autres. Et à travers ce caucus et ce parti, on a travaillé très fort et très dur. C'est vrai qu'on a négocié. Cela a été difficile. Mais jamais on n'a laissé aller la substance de ce projet de loi qui est l'esprit même de ce pays, de ce grand rêve. Jamais on n'a laissé aller la substance. Et c'est vrai!

[Traduction]

La justice et l'équité ne sont pas des vains mots pour notre caucus et notre parti. C'est la mission que mes collègues m'avaient confiée.

• (1720)

[Français]

C'était vraiment l'engagement et la mission que j'avais de mes collègues de travailler ensemble à l'intérieur de ce parti, et maintenant à l'intérieur de ce Parlement, à faire en sorte qu'on se comprenne davantage même si c'est difficile parce que vous et moi on croit à ce pays, enfin, je le pense.

[Traduction]

Croyez-vous au Canada? Oui, je crois au Canada.

[Français]

En autant qu'on me respecte. Je ne me sens pas supérieur. Je veux être à part entière avec vous tous à construire ce grand pays.

Et je profite de l'occasion pour remercier le chef de l'opposition (M. Turner) d'avoir endossé ce projet de loi. Je remercie le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) d'en faire autant. Je remercie aussi et surtout mon chef (M. Mulroney) qui a été pour moi une inspiration et qui m'a assuré de son soutien et de son appui. Et je remercie aussi toutes les

communautés linguistiques qui, au cours de ces quatre années, nous ont aidé à faire de ce projet de loi quelque chose de signifiant et qui grandit ce pays. J'ai l'impression d'être meilleur avec ce projet de loi, et j'y crois vraiment, sans cela, je n'ai rien à foutre ici. Mon intention n'a jamais été d'amenuiser les droits de personnes, de réduire les personnes et de mettre dans la gorge des lois à qui que ce soit. Ce que j'ai voulu faire, avec vous tous, c'est de refaire à nouveau le rêve canadien: un Canada uni mais respectueux de ses composantes. Et vous savez, c'est vrai que certaines provinces prennent certaines dispositions. Mais c'est dans un esprit de générosité qu'un jour on va se comprendre ensemble, et notre premier devoir c'est d'essayer de se comprendre, nous ensemble, et de le faire aujourd'hui. Je lance un appel à l'unité, à l'ensemble de mes collègues. Malgré toutes leurs réserves, nous allons examiner ensemble, comme nous l'avons fait, cette législation et surtout son application. Et c'est pour cela qu'on a apporté une cinquantaine d'amendements à l'intérieur du Comité. L'objectif, ce n'est pas de remporter la victoire sur qui que ce soit. Il faut que le Canada soit victorieux.

[Traduction]

Pour le Canada et pour sa population.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Madame la Présidente, je voudrais participer à la discussion cet après-midi, en particulier sur la proposition faite par mon collègue d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) par lequel amendement il propose de réintroduire dans le projet de loi C-72 le texte original en ce qui regarde le champ d'application de cette loi.

Madame la Présidente, l'amendement qui a été suggéré par mon collègue donne une force beaucoup plus grande au projet de loi et surtout quant à son interprétation devant les tribunaux, et c'est pourquoi je me permets d'attirer l'attention de mes collègues de la Chambre des communes sur cet amendement, en demandant à mes collègues de bien vouloir l'appuyer, puisqu'il ne fait que ramener dans son texte original ce qui avait été proposé au début, et sur lequel la Chambre des communes s'était prononcée en deuxième lecture.

Il s'agit là d'un principe assez important et je me demande même jusqu'à quel point le Comité pouvait le modifier sans atteindre le fond du projet de loi lui-même et les principes qui avaient été adoptés lors du débat de deuxième lecture.

Madame la Présidente, à chaque fois qu'on discute de projet linguistique, c'est sûr que cela donne lieu à beaucoup d'émotion et les gens ont l'occasion de faire des discours qui les touchent profondément. Et j'entendais le député de Simcoe-Sud (M. Stewart) s'exprimer tout à l'heure, le député de Winnipeg—Assiniboine (M. McKenzie) et de même que le député de Charlevoix (M. Hamelin) s'exprimer avec une certaine passion concernant ce projet de loi C-72.

Madame la Présidente, c'est sûr que la tentation est forte aujourd'hui pour nous de politiser le débat, compte tenu de l'attitude prise par certains des députés de la Chambre, mais comme par hasard, ils se trouvent tous dans le même parti politique.